



Accueil téléphonique et par e-mail



L'accueil physique de la Mairie est fermé depuis le 17 mars, jusqu'à nouvel ordre.

Une permanence téléphonique est tenue par un agent administratif du lundi au vendredi de 9H30 à 12H et de 14H à 18H au **06 37 99 75 58**.

Les agents continuent à être joignables par e-mail, pour l'accueil écrivez à accueil.mairie@mairie-roquettes.fr

Un accueil physique ponctuel pourra être donné sur RDV uniquement dans les cas où il serait indispensable.

En dehors de ces horaires, et seulement en cas d'urgence, l'élu de permanence sera joignable à ce même numéro.

Une équipe technique d'astreinte sera mobilisable en cas de nécessité d'intervention urgente, ou pour des actions très ponctuelles prioritaires.

Tous les autres services communaux sont fermés (Médiathèque, Centre Accueil Jeunes,...) et tous les locaux communaux sont fermés et interdits d'accès, sauf exception dûment validée pour la continuité du service public.